

ATTAQUE DE LA MALLE POSTE 1797

Catégorie	21	Sous-catégorie	03	Numéro	04
-----------	----	----------------	----	--------	----

22/04/2016

Date : 1797

Contexte de l'affaire

Le 12 brumaire an VI (2 novembre 1797) sur la petite place du chêne, route de Brest à Paris; la malle poste, qui transportait les impôts de St Briec vers Paris, fut attaquée, de nuit, par une bande de "brigands", en fait, des chouans (contre-révolutionnaires), venus des paroisses voisines. Ils emportèrent l'argent et emmenèrent deux chevaux. Le convoyeur et le postillon allèrent à Yffiniac faire leur déposition près du juge de paix. Celui-ci se rendit sur place, le lendemain, avec la force armée, pour faire son enquête.

Personne ne savait rien!

L'enquête n'ayant rien apporté, le 8 avril 1799, le tribunal de Port-Briec désignait 20 citoyens d'Hillion, parmi les plus riches, pour payer une amende. Le maire, Jean Guernion, fit opposition. L'affaire fut classée.

Il semble que les Chouans de Duviquet selon les témoignages étaient les instigateurs de cette attaque

Documents originaux

« On se mit en route le soir de la ci-devant Toussaint et l'on alla jusqu'au manoir de Boishardy où l'on parvint entre minuit et une heure. Duviquet frappa à la porte ; personne ne parut : la petite gentilhommière était inhabitée. On fit le tour de la maison et l'on arriva à la métairie voisine du château. On y trouva le jardinier, gardien de la propriété et l'ami Poilvey, logé là. Il alla chercher des pots de cidre et, tout en buvant, on lui exposa le projet. La journée du lendemain se passa à dormir ; au début de la nuit suivante, — la nuit des Morts, — la bande, bien armée, se mit en route, grossie de Poilvey et du jardinier de Boishardy. Duviquet, Carfort et Dutertre commandaient. Par Trégenestre, Pommeret et les Champs Ruault, on atteignit la grand'route de Paris à Brest.

C'est l'endroit où, plus de quatre ans auparavant, Boishardy, à son premier coup de main, avait arrêté la voiture de Lamballe. Le lieu est favorable, en effet : après avoir passé le hameau de Sainte-Anne et le pont sur l'Évron, la route monte une longue côte que les diligences gravissent lentement. On prit les dispositions de combat : comme la voiture de poste était souvent accompagnée de dix à douze militaires, Duviquet divisa ses hommes en deux pelotons qu'il embusqua de chaque côté de la route. Au moment où la voiture passerait, le peloton de gauche ferait feu ; les soldats d'escorte qui n'auraient pas été atteints se porteraient infailliblement à droite de la voiture pour se mettre à l'abri d'une seconde décharge : alors l'autre peloton les abattrait. Faire en sorte de ne pas blesser les chevaux que, le coup fait, on utilisera à emporter le butin. Respecter les voyageurs : ce sont peut-être des royalistes ; mais s'il se trouve parmi eux quelque républicain notoire, pas de grâce. Telles étaient les consignes.

On n'attendit pas longtemps : les Chouans, tapis dans les broussailles, perçurent bientôt au loin le roulement de la voiture. Elle est au hameau de Sainte-Anne : — elle passe le pont de l'Évron ; on entend le trot des chevaux ; donc elle n'est pas escortée : défense de faire feu. Elle ralentit, s'engage dans la montée ; Duviquet se tient prêt ; il distingue maintenant la grosse masse que tirent trois chevaux, deux aux brancards et un en flèche sur lequel est le postillon. Elle approche. La voici. — « *Arrête-là, au nom du Roi !* » Des cris de surprise ; des jurons ; les chevaux qui s'acculent. Tous les Chouans ont surgi de l'ombre ; le postillon met pied à terre ; le conducteur descend du siège. — « Es-tu chargé d'argent pour la République ?

— Non ! » Déjà, sur l'ordre de Duviquet, ses hommes sont dans la voiture et sous la bâche ; il n'y a pas de voyageurs ; tous les colis, sacs, caisses, ballots, effets sont jetés à terre, chargés sur les trois chevaux dételés. Le postillon reçoit six livres « pour boire à la santé du Roi » ; le courrier réclame un petit sac d'écus qui est sa propriété et qu'on lui laisse, et aussi quelques caissettes de fromages de Maroilles. En remerciement il tire de son coffre une bouteille de vin qu'on débouche et qui passe à la ronde. On se sépare — « à une autre fois ! » Les Chouans tirent les chevaux chargés, s'enfoncent dans un chemin creux, laissant sur la route la voiture échouée et ses deux conducteurs déconfits.

La bande, avant le jour, retransversa Pommeret et gagna le hameau de l'Hôpital, en Quessoy, qui est une ancienne commanderie du Temple. On était là en lieu sûr. Les chevaux déchargés, Carfort et Duviquet procédèrent à l'inventaire ; chacun d'eux, muni d'un couteau, coupait les ficelles, éventrait les sacs, ouvrait les paquets et les lettres, soulevait les planchettes des caisses, fourrait dans sa poche tout ce qu'il trouvait d'assignats ou d'argent. Défense aux hommes de rien prendre. Les objets les plus divers s'entassaient, provisions de bouche ou modes de Paris, une caisse contenant des tabatières, une autre pleine de « bottines fines », une autre encore de toupets postiches et de perruques pour femmes. On jeta au feu les lettres particulières ; la correspondance officielle fut mise en sac et quand l'opération se termina Duviquet déclara qu'il partait, avec Carfort, pour le Morbihan, afin de porter tous ces papiers au général Georges. Il commanda aux hommes de se disperser ; il les paya : Mairesse reçut pour sa part « environ 100 francs ». Il passa toute la nuit suivante « à boire, chez une veuve ».

G. Lenotre

Extrait du livre sur les Chouans, chapitre consacré à Duviquet



Estampe d'Edouard Auguste Villain (1829-1876)

Sources informations

Abbé Connan, histoire de St René

Archives nationales F6147

Archives départementales série L